

RAPPORT N°163 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 26 JANVIER 2019

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 19 au 26 janvier 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de la période et dans différentes localités. Le rapport évoque également deux (2) personnes blessées dont un agent de police au cours d'une attaque à la grenade.

Une personne a été victime d'arrestation arbitraire suite à son séjour récent au Rwanda.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Des individus non identifiés ont assassiné Ildephonse Nduwimana (45 ans) dont le corps a été découvert sur la sous-colline Gihasha, colline Kinzanza, commune Gitanga, province Rutana (sud-est du pays) le 19 janvier 2019. Des témoins rapportent que la victime a été décapitée et son bras amputé par ses bourreaux.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Gitanga a annoncé l'arrestation d'un homme nommé Sinaniranye au cours de l'enquête, sans confirmer si elle dispose des indices suffisants de culpabilité sur le meurtre de M. Nduwimana.

- Des individus non identifiés ont attaqué à la grenade un ménage dans le quartier Mutakura, zone cibitoke, commune Ntakangwa (nord de la ville de Bujumbura) le 19 janvier 2019 dans la soirée. Des témoins rapportent qu'une personne est décédée sur le champ, et deux (2) autres personnes ont été blessées : un agent de police et une mère de famille.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a identifié aucun suspect à ce jour. Des témoins rapportent également que plusieurs personnes, principalement des jeunes, ont été arrêtées le lendemain de l'attaque, après une fouille perquisition de tout le quartier.

- Un homme a abattu Emelyne Miburo sur la colline Butihinda commune Muyinga, Province Muyinga (Nord-est du pays) le 22 Janvier 2019. Des témoins rapportent que Mme Miburo serait victime d'une dispute de couple.

Sos-Torture/Burundi note que la police a annoncé l'arrestation de son mari comme principal suspect.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents de la police ont arrêté Clovis Ndikumana sur la colline Marembo, commune Busoni, province Kirundo (nord du pays) le 20 janvier 2019. Des témoins rapportent que les agents de police étaient accompagnés de jeunes miliciens imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire, basée sur de fausses accusations de possession d'armes à feu. Les agents de police n'ont pourtant rien trouvé au domicile de la victime lors d'une fouille. Des proches rapportent que le jeune homme est victime d'un récent séjour au Rwanda. Sos-Torture/Burundi note également que plusieurs personnes ayant séjourné au Rwanda ont été régulièrement victimes de disparitions forcées, de torture et d'arrestations arbitraires.



SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE